

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Comité de Pilotage - 20 janvier 2018

Groupe de travail PADD

—

Synthèse des thématiques 6 à 9

RAPPEL DU ROLE DU PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièce centrale du PLUi

Projet politique des élus / vision stratégique du développement pour les 10 à 15 ans

Ce que doit définir le PADD Article L151-5 du code de l'Urbanisme

« Le PADD définit

- les orientations générales des **politiques**
 - d'aménagement,
 - d'équipement,
 - d'urbanisme,
 - de paysage,
 - de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers,
 - de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

 - les orientations générales concernant
 - l'habitat,
 - les transports et les déplacements,
 - les réseaux d'énergie,
 - le développement des communications numériques,
 - l'équipement commercial,
 - le développement économique
 - les loisirs
- retenues pour l'ensemble de l'EPCI [...].

Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain [...] ».

LA DYNAMIQUE DES GROUPES DE TRAVAIL

4 groupes de travail se sont réunis à deux reprises

- des élus, des acteurs socio-professionnels et du monde associatif, des représentants des services de la CCVS
- des échanges riches et proches du terrain
- un temps important pour s'approprier le territoire dans sa globalité, les problématiques de chacun et de certains lieux
- mais une présence inégale des communes entre 4 et 13 élus à chaque réunion + le référent

Acteurs socio-professionnels présents aux différents groupes de travail

Déplacements

- PNRBV / DDT 90 / CD90
- SMTC/ Véloxygène/ Sté Atchoum / BEJ / CSCHS

Equipements et services

- (absence des PPA)
- Service scolaire de la CCVS
- CSCHS / Syndicat de la piscine d'Etueffont

Eau

- DDT 90
- Service technique de la CCVS
- Syndicat des eaux de la St Nicolas / EPTB Saone-Doubs

Agriculture et forêt / Paysages

- PNRBV / DDT 90 / CD90
- Chambre d'Agriculture / CRPF / FNE 90 / Ecoscop

LES GROUPES THÉMATIQUES 6 à 9

6 / Déplacements / Groupe de travail présidé par H. GRISEY

Offres et initiatives alternatives à la voiture individuelle.
Liaisons douces.
Sécurisation des traversées de village.

7 / Equipements et services / Groupe de travail présidé par R. BAZIN

Les équipements d'intérêt intercommunal / Le renforcement des pôles de services.
L'offre de santé et l'action sociale / Les commerces de proximité

8 / Eau / Groupe de travail présidé par H. GRISEY

Qualité et quantité de la ressource en eau / Risque inondation.
Qualité d'ensemble des espaces proches des rivières et plans d'eau.

9 / Agriculture et forêt : paysages / Groupe de travail présidé par M. PELTIER

Evolution de l'urbanisation et tension sur les espaces naturels, agricoles et forestiers.
Lutte contre les friches agricoles et la fermeture des paysages.
Restauration des continuités écologiques et actions paysagères.

VERS UN PROJET DE TERRITOIRE

Objectif :

Co-construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables pour fin 2017

- **Une restitution synthétique par thème** pour aller à l'essentiel

AXES DE PROJET / PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

SPATIALISATION DES ACTIONS

- **Une première mise en perspective d'ensemble** dans l'optique d'un PADD partagé

Conserver en mémoire les questions 'fil rouge' :

- Les espaces sont-ils de qualité ? (image donnée du cadre de vie, esprit de « ruralité »)
- L'orientation est-elle réalisable et tenable dans la durée ?
- Quels sont les acteurs impliqués ?
- L'orientation s'inscrit-elle dans des temporalités différentes ?
- Le PLUi est-il l'outil adapté pour répondre à l'orientation ? sinon, quel autre levier utiliser ?
- L'orientation est-elle à croiser avec une autre thématique ?

6 / Déplacements



Pour des alternatives à la voiture individuelle :
capacités de mise en œuvre de liaisons douces en lien avec les équipements et services,
possibilité d'un Plan de Mobilité rurale...

Pour des traversées de villages apaisées :
aménagements piétons et cyclables, espaces qualitatifs, mise en valeur de l'eau...

Exemples d'aménagements (hors CCVS)



îlot de l'Arc de Triomphe, Saintes (BNR) / Aire de covoiturage (DR)





AXES DE PROJET

DIVERSIFIER L'OFFRE DE TRANSPORT
ALTERNATIVE, ENCOURAGER LA MULTIMODALITÉ
EN COMPLÉMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

>

• Faciliter la mutualisation des transports :

- Installer des aires de co-voiturage principales
- Renforcer les services aux abords des arrêts de bus et des aires de co-voiturage
- Créer un espace au pied du Ballon d'Alsace pour mutualiser les moyens de transport

>

• Développer les liaisons cyclables à l'échelle de la CCVS connectées aux voies départementale
Liaisons Est-Ouest
Connexion vers Rougemont-le-Château

>

• Encourager les déplacements doux de proximité en préservant les chemins d'usage

FAIRE ÉVOLUER QUALITATIVEMENT LES
AMÉNAGEMENTS DE VOIES ET LIBÉRER DE
L'ESPACE PUBLIC

>

• Établir un guide de l'aménagement urbain

>

• Réduire l'emprise de la chaussée

>

• Mettre en place des zones 30, des zones bleues et des voies partagées

>

• Libérer de l'espace public en faisant évoluer les sens de circulation

Déplacements

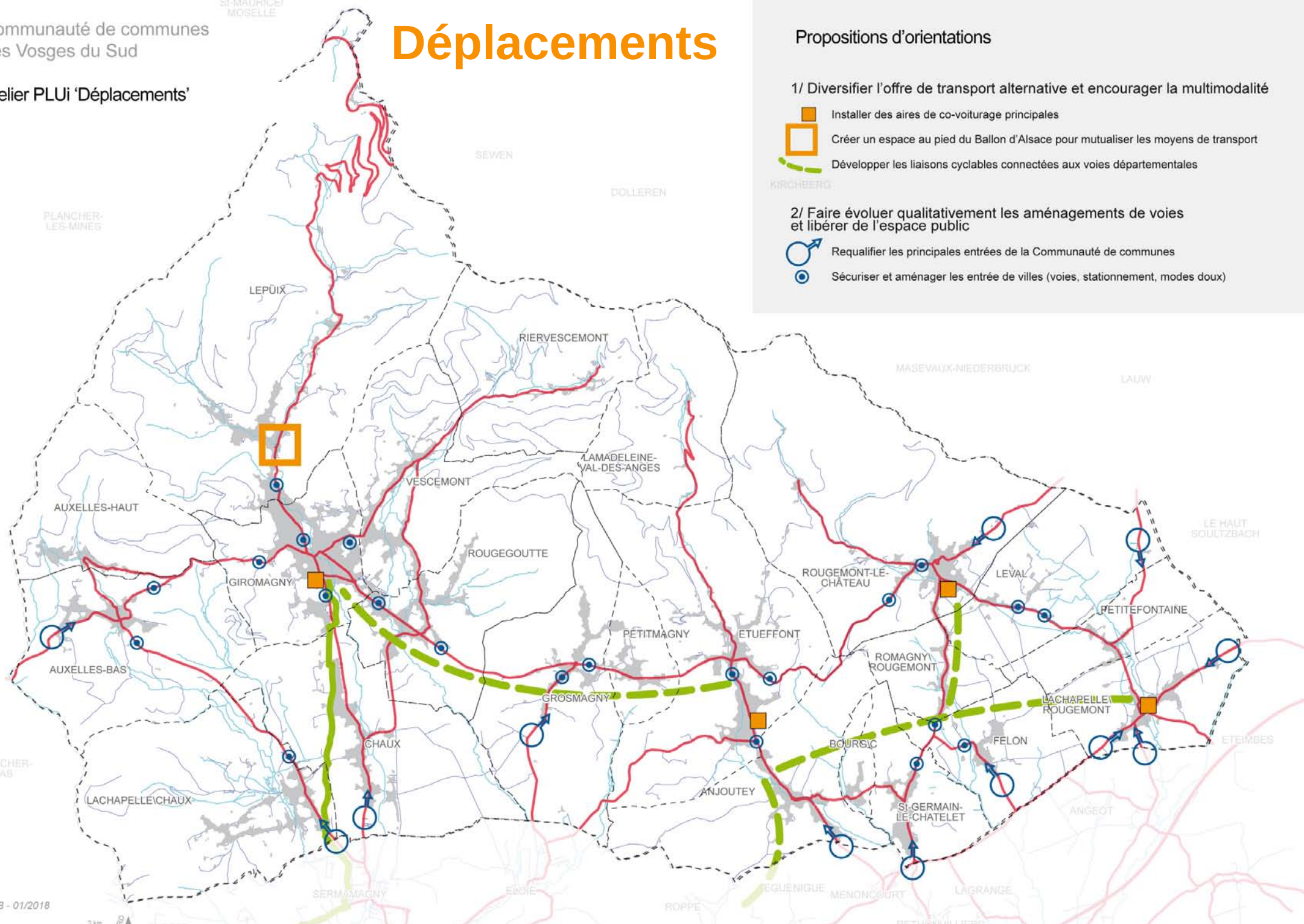
Propositions d'orientations

1/ Diversifier l'offre de transport alternative et encourager la multimodalité

-  Installer des aires de co-voiturage principales
-  Créer un espace au pied du Ballon d'Alsace pour mutualiser les moyens de transport
-  Développer les liaisons cyclables connectées aux voies départementales

2/ Faire évoluer qualitativement les aménagements de voies et libérer de l'espace public

-  Requalifier les principales entrées de la Communauté de communes
-  Sécuriser et aménager les entrées de villes (voies, stationnement, modes doux)



7 / Équipements & services



PISTES DE RÉFLEXION

Pour une mutualisation ou réorganisation de certains équipements, à l'image des cabinets médicaux, des écoles (RPI).

Pour une pérennité du rôle des polarités et une complémentarité des équipements et services au sein de la CCVS.

Pour une évolution des équipements coûteux tels que la piscine, les équipements socio-culturels.

Exemples d'équipements (hors CCVS)



Maison de santé à Hedé-Bazouges (DR) / Halle communale en structure bois à Tendon (Haha architectes, DR)

7 / Équipements & services



AXES DE PROJET

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

ORGANISER AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS-SERVICES

>

- Renforcer Giromagny, pôle structurant
- Conforter les pôles locaux, Etueffont et Rougemont-le-Château
- Organiser un maillage entre les pôles de services et les autres communes

AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ : ÉCOLE, COMMERCE, SANTÉ...

>

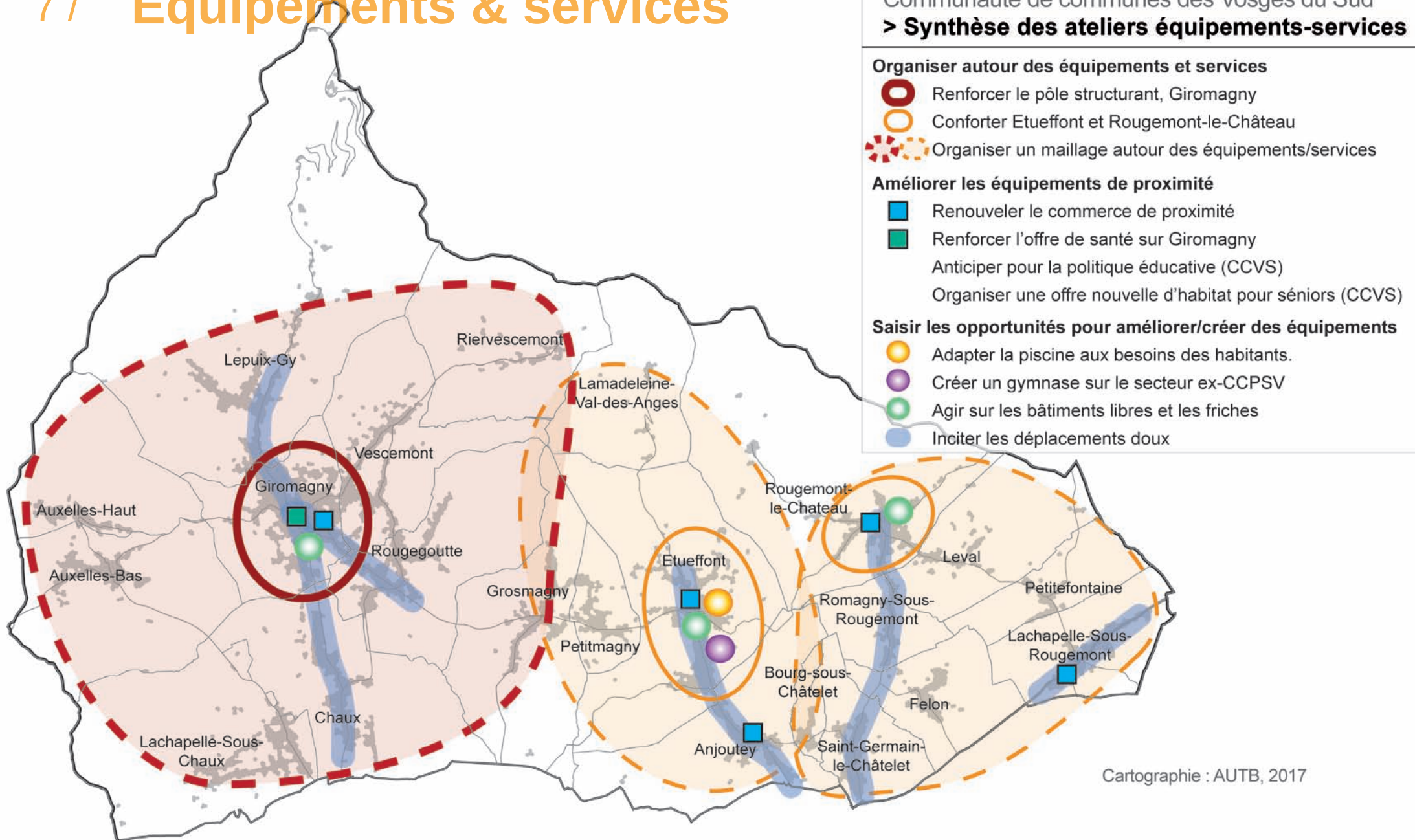
- Anticiper pour la politique éducative
- Renouveler le commerce de proximité
- Renforcer l'offre de santé sur Giromagny
- Organiser une offre nouvelle d'habitat pour les seniors

SAISIR LES OPPORTUNITÉS POUR AMÉLIORER/CRÉER DES ÉQUIPEMENTS

>

- Adapter la piscine aux besoins des habitants
- Créer un gymnase sur le secteur ex-CCPSV
- Agir sur les bâtiments libres et les friches
- Inciter les déplacements doux pour la pratique d'activités culturelles, de loisirs et les écoles (en lien avec la thématique déplacement)

7 / Équipements & services





PISTES DE RÉFLEXION

Ressource en eau et risque inondation

Pour intégrer le risque et la valeur d'aménagement de l'élément eau

Exemples d'aménagements (hors CCVS)



Quais de Seine à Oissel (Aliquante, DR) / Aménagement du Cours Hermeland à Saint-Herblain (Phytolab, DR)



AXES DE PROJET

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE SUFFISANTE MAIS VULNÉRABLE

>

- Économiser la ressource en eau potable en poursuivant les actions de lutte contre les fuites sur le réseau
- Préserver les secteurs sensibles localisés dans les périmètres de protection autour des différents captages
- Adapter le développement de l'hébergement au Ballon d'Alsace en fonction des disponibilités de la ressource en eau.

DIFFÉRENCIER LES SOLUTIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES EN FONCTION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

>

- Lutter contre les eaux claires parasites
- Préconiser le rejet dans le milieu par infiltration uniquement si les sols le permettent
- Développer le volet « eaux pluviales »

PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE INONDATION

>

- Préserver les zones d'expansion des crues connues et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau.
- Maitriser l'urbanisation dans les lits majeurs, la privilégier sur les coteaux et dans les emprises déjà urbanisées.
- Limiter l'imperméabilisation des sols pour empêcher tout ruissellement supplémentaire
- Prendre en compte des ouvrages de protection des crues.
- Assurer une vigilance des secteurs urbains ou d'équipements structurants vulnérables aux inondations

TIRER PARTI DE LA PROXIMITÉ DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

>

- Rendre l'eau visible et attractive
- Favoriser la diversité des ambiances dans les aménagements
- Privilégier les interventions légères en cohérence avec la fragilité des milieux

RECONQUÉRIR LES SITES DÉGRADÉS ET VALORISER LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

>

- Valoriser des sites témoins des anciennes activités industrielles
- Entretenir les éléments hydrauliques et les réintégrer dans l'espace public

8 / Eau

Propositions d'orientations

1/ Protéger la ressource en eau

-  Secteurs sensibles à préserver (périmètres de protection des eaux potables prioritaires)
-  Autres secteurs de captages

2/ Prendre en compte le risque inondation

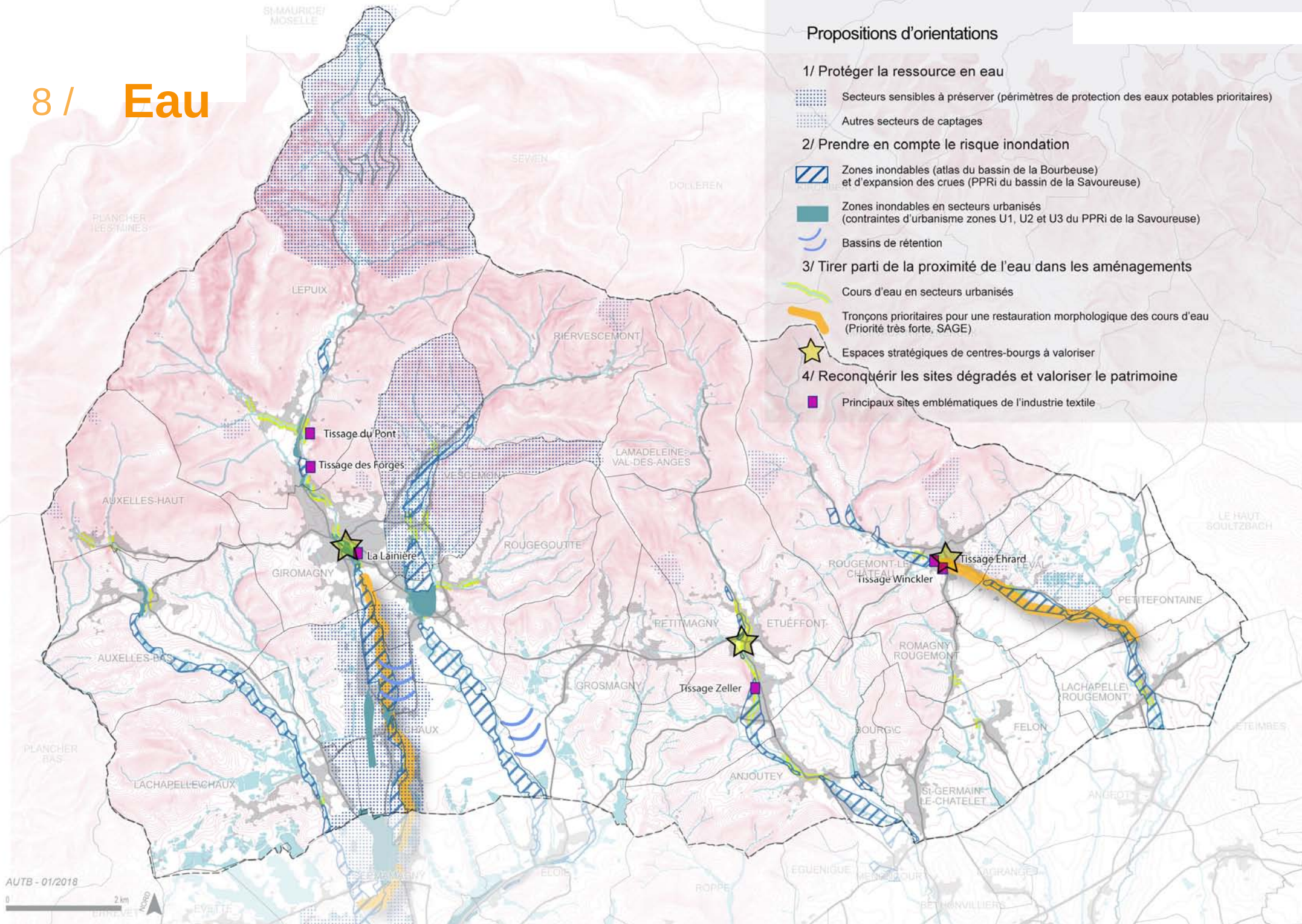
-  Zones inondables (atlas du bassin de la Bourbeuse) et d'expansion des crues (PPRI du bassin de la Savoureuse)
-  Zones inondables en secteurs urbanisés (contraintes d'urbanisme zones U1, U2 et U3 du PPRI de la Savoureuse)
-  Bassins de rétention

3/ Tirer parti de la proximité de l'eau dans les aménagements

-  Cours d'eau en secteurs urbanisés
-  Tronçons prioritaires pour une restauration morphologique des cours d'eau (Priorité très forte, SAGE)

4/ Reconquérir les sites dégradés et valoriser le patrimoine

-  Espaces stratégiques de centres-bourgs à valoriser
-  Principaux sites emblématiques de l'industrie textile



AUTB - 01/2018

0 2 km

9 / Agriculture & forêt



PISTES DE RÉFLEXION

Pour le développement et la diversification des filières : analyse des besoins, protection des terres de bonne qualité agronomique ou stratégiques

Pour la stabilité ou l'amélioration des fonctions induites : entretien des paysages, qualité de l'eau, continuités écologiques...

Exemples d'exploitations (hors CCVS)



Bâtiment d'élevage à Marcenat (Fabriques architectures) / Plateforme Bois Énergie, Fumel communauté (DR)



AXES DE PROJET

RÉDUIRE LA PRESSION DE L'URBANISATION SUR LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

>

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS

- Lutter contre le « mitage » urbain et l'extension des réseaux
- Respecter l'organisation et la typologie urbaine des villages de montagne et de piémont
- Assurer les accès aux exploitations forestières et agricoles
- Définir des espaces dédiés à l'agriculture et à la forêt et limiter le « gel » des terres en vue d'une urbanisation à long terme

LIMITER LES FRICHES AGRICOLES ET LA FERMETURE DES PAYSAGES

>

- Encourager les projets de diversification agricole pour permettre de conserver des paysages ouverts
- Accompagner les actions de réouverture des paysages
- Préserver les panoramas et les cônes de vue

INSCRIRE LA PROTECTION OU LA CRÉATION DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DANS LE PROJET PAYSAGER

>

- Préserver les cœurs de massifs forestiers
- Maintenir la transversalité des prairies d'Est en Ouest
- Assurer la perméabilité de la trame urbaine
- Préserver les haies et les ripisylves

9 / Agriculture et forêt

Communauté de communes
des Vosges du Sud

Atelier PLUi 'Agriculture et forêt'

Propositions d'orientations

1/ Réduire la pression de l'urbanisation
sur les espaces naturels, agricoles et forestiers

Respecter l'organisation et la typologie des villages de montagne et de piémont

2/ Limiter les friches agricoles et la fermeture des paysages

Encourager les projets de diversification agricole

Accompagner les actions de réouverture des paysages

Préserver les panoramas

3/ Inscrire les continuités écologiques dans le projet paysager

Préserver les cœurs de massifs forestiers

Maintenir la transversalité des prairies d'Est en Ouest

Assurer la perméabilité de la trame urbaine

Préserver les haies

Préserver les ripisylves